



ORANGE, le 29 Avril 2019

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**PORTANT REGLEMENTATION TEMPORAIRE  
DE LA CIRCULATION ET DU  
STATIONNEMENT DES VEHICULES  
AVENUE DE LATTRE DE TASSIGNY –**

**DIRECTION DE L'AMENAGEMENT  
& DU CADRE DE VIE**

**Gestion du Domaine Public**

La Mairie d'Orange informe :

- Pendant toute la durée des travaux de suppression de branchement gaz – sur trottoir, **Avenue de Lattre de Tassigny** au droit du magasin ALDI, la circulation des véhicules de toutes sortes pourra être momentanément perturbée, lors des manœuvres du camion et engins de chantier, pour les besoins de l'intervention.

La circulation piétonne pourra être interdite et renvoyée sur le trottoir d'en face.

Les véhicules en infraction seront mis en fourrière sans préavis.

- Les présentes prescriptions prendront effet à compter du 15 Mai 2019 et seront valables jusqu'à la fin des travaux, date fixée au 28 Mai 2019, sous l'entière responsabilité de la Société TD TERRASSEMENT de MONTEUX.